



Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le 29/09/2021

ID : 077-217701226-20210927-DEL_27SEP21__1-DE

Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 septembre 2021

Délibération n° 01

Date de convocation
17.09.2021

Date d'affichage
21.09.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 35

Objet : Attributions et compléments de subventions aux associations sportives et subvention exceptionnelle au Secours Catholique

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUNBI NGAMO – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par M. E. ALAMAMY – M. J. SAMINGO par M. C. LUTTMANN – Mme M. LAFFORGUE par M. D. VIGNEULLE – Mme C. LAFONT par Mme C. KOZAK – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. Y. LERAY – M. J. RANQUE par Mme C. VIVIAN – Mme A. MEJIAS par M. D. ROUSSAUX

Monsieur Gilles ALAPETITE a été élu secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2311-7,

VU la délibération n° 03 du 13 février 2021 portant adoption du Budget Primitif 2021,

VU les demandes de subventions émanant des associations CACV Karaté, Rugby Melun Combs Sénart 77 (RMCS 77), Association de Badminton de Combs-la-Ville, La Pédale Combs-la-Villaise et du Secours Catholique,

VU l'avis de la commission Administration Générale, finances et Ressources humaines, de la commission Prévention, Epanouissement Educatif, Social et Citoyen et de la commission Animation, Epanouissement Culturel et Sportif

CONSIDERANT la nécessité d'attribuer des subventions de 4 500 euros à l'association CACV Karaté, de 11 200 euros à l'association Rugby Melun Combs Sénart 77, de 4 000 euros à l'Association de Badminton de Combs-la-Ville et une subvention complémentaire de 4 300 euros à l'association La Pédale Combs-la-Villaise pour leur permettre de continuer leurs activités et d'assurer le fonctionnement et les projets de leurs associations.

CONSIDERANT la nécessité de faire approuver par le Conseil Municipal, l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 euros au Secours Catholique afin de permettre à l'association de poursuivre son action auprès des plus démunis.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE du versement des subventions suivantes :

Attributions d'une subvention:

- CACV Karaté : 4 500 €
- RMCS 77 (rugby) : 11 200 €
- Badminton : 4 000 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le 29/09/2021
ID : 077-217701226-20210927-DEL_27SEP21__1-DE

Attribution d'un complément de subvention :

- Pédale Combs-la-Villaise : 4 300 €

Attribution d'une subvention exceptionnelle :

- Secours Catholique : 1 000 €

DIT que les crédits sont disponibles en 2290-6574 et en 6390-6574 du budget 2021,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 27 septembre 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 35
Contre : -
Abstentions : -